

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 23 juin 2022



COMMUNE D'ESNEUX

L'EXERCICE 2021 DU BUDGET COMMUNAL MODIFIÉ : VOICI POURQUOI

Finances - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@gmail.com

Il y aura bientôt un an que la Commune Esneux, comme bien d'autres malheureusement, a subi les pires inondations de son histoire. Grâce aux analyses et bilans réalisés, nous savons à présent quelles mesures prendre pour, à l'avenir, réduire l'impact d'une éventuelle catastrophe. Pour mener à bien ces mesures nécessaires, nous devons investir dans du personnel supplémentaire et qualifié. Cette modification budgétaire nous donnera les moyens nécessaires pour agir.

A cet égard, notre commune a reçu des aides financières importantes. Que ce soit pour la reconstruction, la démolition, le déblaiement des déchets, la sécurisation, mais aussi le relogement des habitants qui ont tout perdu.

Enfin, vous le savez tous, nous vivons une période de conjoncture défavorable. Le coût des énergies s'envole, les taux d'intérêt augmentent et les salaires doivent être indexés. Ces éléments impactent fortement notre budget ordinaire.

Le Collège et les responsables de l'administration sont bien conscients de ces évolutions. Soyez assurés que nous resterons extrêmement attentifs à conserver la maîtrise du budget communal, comme nous l'avons toujours fait. Vous trouverez le détail du budget communal sur www.esneux.be/administration.

LA COMMUNE CONTRIBUE AU BUDGET DE LA ZONE DE POLICE SECOVA

Finances - Pierre Georis

0498.581.013 – pierre.georis@gmail.com

La contribution de la Commune dans le budget ordinaire de la zone de Police SECOVA s'élève à hauteur de 1.665.517,94€ pour le budget ordinaire et 58.707,56 € pour le budget extraordinaire. De quoi aider à assurer les missions de la police : le travail de quartier, l'accueil zonal, l'intervention, l'assistance aux victimes, la recherche locale et le maintien de l'ordre public et la circulation ; mais aussi le développement de thématiques de travail propres à la zone, en collaboration avec les autres entités de la zone.

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

Conseil du 23 juin 2022



COMMUNE D'ESNEUX

UN VERGER CITOYEN VA VOIR LE JOUR À LA HEID DES CORBEAUX

Environnement - Pauline Gobin

0474.138.105 – pauline.gobin@gmail.com

Dans le cadre de son Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), la Commune a signé une convention avec l'ASBL « Vert-et-Vie » en vue de créer un verger citoyen composé essentiellement d'anciennes variétés de fruitiers haute tige et de petits fruits, sur la parcelle E711n à la Heid des Corbeaux.

Parmi les objectifs de ce verger citoyen, on retrouve de nombreux principes de l'agriculture raisonnée : on plante des variétés fruitières locales résistantes et peu consommatrices d'engrais, on traite les maladies avec des techniques biologiques, et on veille à favoriser la biodiversité, par exemple.

Mais la réflexion va plus loin : le verger devra s'intégrer dans son environnement, tant naturel que social. Il sera ouvert au public, pour le partage de savoirs et savoirs-faire et des visites pédagogiques, et il encouragera la participation citoyenne, avec un groupe de travail ouvert à tous et toutes.

UNE ASBL EN RÉINSERTION SOCIALE EN CHARGE DES REPAS DES ÉCOLIERS

Enseignement - A.C. Flagothier

0478.29.33.90 - annecatherine.flagothier@avocats-levy.be

C'est L'ASBL Devenirs qui se chargera de la préparation des repas chauds pour les enfants des cinq établissements scolaires de la commune d'Esneux pour les cinq ans à venir.

Devenirs œuvre dans l'insertion socio-professionnelle et propose des formations de commis de cuisine et de salle de collectivité durables.

Les repas seront réalisés, lorsque c'est possible, à base de produits locaux ou en circuits courts issus de l'agriculture biologique et/ou raisonnée. Les stagiaires sont encouragés à privilégier des produits de saison et limiter le gaspillage alimentaire. Enfin, les menus feront la part belle aux préparations maison et aux protéines végétales. Que du bon!